

## **BUREAU « COMPTES ET PRÉVISIONS D'ENSEMBLE »**

### **A - COMPTES**

- **Comptes de la protection sociale**

#### **Rétropolation des comptes de la protection sociale en base 2000**

La réropolation des comptes de la protection sociale en base 2000 sera finalisée au premier trimestre 2008, pour une publication au deuxième trimestre. Elle est faite en cohérence avec la dernière réropolation de l'Insee.

Étant donné le nombre assez limité de changements de concepts entre la base 2000 et la base 1995, la réropolation sur la période 1990-2006 est faite au niveau le plus fin des régimes et des prestations, ce qui permettra de présenter dans les publications tous les niveaux d'agrégations que l'on pourra souhaiter. Une première application sera une publication sur l'aide et l'action sociale, conformément à l'engagement pris vis-à-vis de l'Igas. La réropolation des comptes de 1981 à 1989 sera quant à elle réalisée à un niveau plus agrégé, en s'appuyant sur la réropolation en base 1995.

#### **Base de données pour la production des comptes de la protection sociale**

Le développement de l'application s'est fait en 2 lots, par la société OCEI.

Le premier lot, qui correspond au cœur de l'application, est terminé et a été recetté. Les données 2000-2006 sont stockées dans l'application, et les données de la réropolation seront intégrées à l'été 2008.

Au sein du second lot, le module de production des restitutions pour publication est terminé (utilisation pour la production du document de travail). Il restera à produire en 2008 un module d'importation des fichiers de la comptabilité publique, ce qui nécessitera tout d'abord, d'ici fin 2007, une concertation approfondie avec la DGCP, tant sur le contenu des fichiers transmis que sur leur format, en raison des changements liés à la mise en place de la Lolf (première réunion tenue en décembre 2007).

Il reste également à produire la description des nomenclatures utilisées et la documentation, ce qui se poursuivra en 2009.

La mise en place de cette base de données rendra également nécessaire une réflexion sur l'archivage des données, en base 2000 et dans les anciennes bases, actuellement sur fichiers Excel ou support papier.

## **Campagne des comptes de la protection sociale 2007-2008**

### Élaboration des comptes :

- Compte définitif 2005 : janvier février 2008
- Compte semi-définitif 2006 : mars avril 2008,
- Comptes provisoires 2007 : juin 2008.

### Élaboration des transferts, pour transmission à la DGCP

- Transferts définitifs 2006 : avril 2008
- Transferts semi-définitifs 2007 : octobre 2008.

### Publications courantes :

- Provisoire 2007 : document de travail (octobre 2008), publication à la Documentation française (décembre 2008)
- Études et Résultats :
  - *les prestations de protection sociale en 2007 (septembre 2008)*
  - *les comptes de la protection sociale en 2007 (octobre 2008)*
  - *le compte social du handicap (quatrième trimestre 2008)*
- France, portrait social (fiche protection sociale, échéance août 2008, publication octobre 2008)

### Fourniture de données :

DGTPE, DSS, Eco-Santé OCDE, Cnaf, rapport annuel du ministère, Annuaire statistique de la France.

## **Travaux pour EUROSTAT -SESPROS :**

La fourniture de données à EUROSTAT est marquée en 2008 par l'entrée en vigueur du règlement européen SESPROS, qui raccourcit les délais de fourniture des données :

- réponse au module « bénéficiaires de pensions » : les données 2006 seront fournies en mai 2008. Cette fourniture se fera en coopération avec le bureau PVHD, notamment pour le calcul des bénéficiaires de pensions de retraite tous régimes, si la publication « bilan des retraites » est maintenue.
- alimentation de la base de données SESPROS avec les données des comptes (données 2006 au 2<sup>o</sup> trimestre 2008) ; sera également fourni à cette occasion la réponse au « questionnaire qualitatif » et un tableau sur les financeurs de la protection sociale (cf. infra « Financement de la protection sociale : analyse par risque et par financeur »).
- module « dépenses nettes » : le règlement prévoit une collecte pilote à partir d'avril 2008, qui est déjà en cours de préparation (premiers éléments qualitatifs fournis à Alphametrics, société sous-traitante d'Eurostat) et qui se fera parallèlement à un questionnaire OCDE (réponse demandée initialement pour janvier). La réponse à ce module est délicate dans le cas français en raison de notre système fiscal (notamment parce que l'impôt sur le revenu, qui a un taux d'imposition progressif, taxe certaines prestations sociales comme les retraites) ; le bureau « Études structurelles et évaluation » contribuera à ce travail pour les calculs concernant l'impôt sur le revenu, avec le modèle Ines. Une à deux réunions devraient être organisées par Eurostat sur le sujet, qui permettront notamment de clarifier

certains problèmes conceptuels. Parallèlement, on répondra au premier semestre au questionnaire OCDE sur le même sujet des dépenses sociales nettes, selon une méthodologie différente de celle d'Eurostat.

### **Valorisation des données SESPROS :**

Le bureau BCPE encadrera au premier semestre deux groupes de travail de l'Ensaï pour réaliser des comparaisons internationales à partir des données Sespros, en particulier sur le thème de la convergence des différents systèmes de protection sociale. Les deux sujets proposés sont : 1) « Trajectoires des systèmes de protection sociale en Europe » et 2) « Analyse des prestations de santé et de retraite en Europe ». Ces travaux pourront ensuite donner lieu à approfondissements et publication, en concertation avec la cellule internationale.

Parallèlement, on cherchera à valoriser les données Sespros issues de la collecte pilote sur les dépenses sociales nettes, là encore en concertation avec la cellule internationale, afin d'apprécier la comparabilité des niveaux des prélèvements obligatoires entre pays membres de l'OCDE. En effet, le régime fiscal des prestations sociales peut avoir une incidence sur le montant des prélèvements obligatoires, une taxation importante des revenus de remplacement entraînant mécaniquement un alourdissement du poids des prélèvements. A l'inverse, les pays qui assurent une part substantielle de la couverture de certains risques sociaux au moyen de réductions des impôts sur le revenu des ménages peuvent afficher de façon quelque peu artificielle de faibles niveaux de prélèvements obligatoires par rapport aux pays qui recourent plus fortement aux prestations sociales. On cherchera donc à apprécier si la position de la France en termes de prélèvements obligatoires pourrait être modifiée du fait d'une harmonisation du traitement comptable des réductions d'impôts à caractère social et des prélèvements pesant sur les prestations sociales.

*Échéance : fin 2008 – début 2009 ; publication envisagée : Dossier Solidarité et Santé.*

### **Groupe de travail du CNIS sur la « mesure des dépenses de l'État à l'échelle territoriale »**

Le bureau continuera à suivre les travaux de ce groupe de travail, dont un rapport d'étape a été présenté au Cnis lors de la réunion de la formation « Statistiques régionales et locales » du 26 septembre 2007. La contribution de la Drees concerne essentiellement les dépenses de prestations sociales financées par l'État (notamment API, AAH, APL, ALS).

### **Nomenclature Cofog/CFAP**

A la demande d'Eurostat, l'Insee produit des données sur les dépenses des administrations publiques par fonction ; la fonction 10 « protection sociale » correspond au champ des comptes de la protection sociale, et elle est subdivisée en risques qui sont très proches de ceux des comptes. Le travail méthodologique entamé en 2007 pour rapprocher les données Insee de celles des comptes de la protection sociale sera poursuivi.

- **Comptes de la santé**

### **Campagne 2007-2008**

La campagne des comptes se déroulera en suivant le calendrier des comptes nationaux. Depuis les comptes de l'année 2005, il faut tenir compte de la mise en place de la T2A et de la CCAM dite « tarifante » et de leurs incidences sur les variations en valeur, volume et prix.

#### Compte provisoire 2007 :

- réalisation fin février 2008 de la santé non marchande (en concertation avec la DP)
- fourniture en mars 2008 à l'Insee de la santé marchande (en date de remboursement).
- présentation du compte provisoire 2007 (en date de soins) à la Commission des comptes de la santé qui se tiendra en juillet 2008.

#### Publications :

- *Études et Résultats et document de travail (juillet),*
- *Fiche pour « France portrait social » (échéance fin août, publié en octobre)*

#### Compte semi-définitif 2007 :

- élaboration en novembre 2008 pour le secteur public hospitalier, en collaboration avec la CP et l'INSEE
- fourniture à l'Insee en décembre 2008 / janvier 2009 pour la santé marchande.

#### Compte définitif 2006 : en octobre 2008.

Ce compte comprendra notamment la fourniture d'un indice de volume pour la santé non marchande (Hôpital Public) qui sera fondé, selon les recommandations d'Eurostat, sur la base de l'output (évaluation du volume des produits hospitaliers fondé sur le PMSI) et non plus à partir du coût des facteurs de production<sup>2</sup>.

### **Annexe 7 du PLFSS « dépense nationale de santé »**

Le bureau rédigera la partie 3 « Évolution des dépenses de santé et de leur prise en charge » (à partir des données des comptes de la santé).

*Échéance : septembre 2008.*

### **Impact de la Lolf sur les sources de données des comptes de la santé**

Les comptes de la santé utilisent des sources budgétaires pour certains postes de dépenses. Il est donc nécessaire de documenter les modifications que la Lolf a induites sur ces sources et les changements méthodologiques nécessaires à la poursuite des séries actuelles.

---

<sup>2</sup> Cet indice de volume ne peut être produit pour les comptes « provisoire » et « semi-définitif » en raison du calendrier de disponibilité des données.

### **Fourniture de données à EUROSTAT, à l'OCDE et à l'OMS**

On fournira les 3 principaux tableaux du questionnaire commun OCDE – Eurostat – OMS, pour les années 2003-2006 (échéance : mars 2008). On cherchera cette année à affiner les données fournies concernant l'imagerie et les soins de longue durée à domicile (infirmières et kiné).

Par ailleurs, pour Eco santé (OCDE), on fournira une rétropolation 1995-2002 conforme aux concepts du questionnaire commun (notamment sur les soins de longue durée, pour lesquels on utilisera la rétropolation des comptes de la protection sociale), afin de présenter une série homogène (échéance : janvier 2008). L'objectif est également d'éviter que l'OCDE construise elle-même une telle rétropolation.

### **Refonte du manuel SHA**

Eurostat, l'OCDE et l'OMS ont lancé la refonte du manuel « System of health accounts » (SHA), avec comme objectif d'aboutir pour fin 2009. Cette refonte revêt une importance particulière puisqu'un règlement européen sera probablement rédigé à partir de la nouvelle version du manuel SHA. Les changements conceptuels qui pourraient apparaître dans ce nouveau manuel, notamment concernant la frontière entre santé et social (avec le cas particulier des soins de longue durée) pourront également avoir des implications sur les discussions entre la Drees et l'Insee concernant le prochain changement de base des comptes nationaux.

Le bureau s'impliquera dans ce travail, notamment en participant au « development group » mené par Eurostat, mais aussi au workshop prévu en mars 2008. Le bureau continuera également à suivre les travaux en cours à Eurostat et à l'OCDE, qui pourront être utilisés pour la révision du manuel, notamment sur un indice de volume de la santé non marchande, la mesure de la productivité des systèmes de santé, les parités de pouvoir d'achat spécifiques à la santé (suivi en coopération avec l'Insee), la prise en compte de la qualité dans la production de santé.

### **Renouvellement des membres de la commission des comptes de la santé**

Les personnalités qualifiées actuellement membres de la commission des comptes de la santé ont été nommées par arrêté en 2005 pour une durée de trois ans, ce qui rend nécessaire la rédaction d'un nouvel arrêté.

*Échéance : second semestre 2008.*

### **Nomenclature Cofog/CFAP**

A la demande d'Eurostat, l'Insee produit des données sur les dépenses des administrations publiques par fonction ; la fonction 7 « santé » correspond approximativement à la CSBM des comptes de la santé. Le travail méthodologique entamé en 2007 pour rapprocher les données Insee de celles des comptes de la santé sera poursuivi.

## **Refonte du document de travail sur les comptes de la santé**

A l'automne 2008, on évaluera la pertinence d'un changement de structure du document de travail sur les comptes de la santé. On cherchera à obtenir l'avis d'une ou plusieurs personne(s) extérieure(s) à la production de ce document. Cette refonte pourrait être mise en œuvre pour *le document publié en 2009*.

## **B - MINIMA SOCIAUX**

### **Exploitation de l'« enquête sur l'insertion des bénéficiaires de 3 minima sociaux »**

Le bureau a contribué à l'exploitation de cette enquête avec une étude sur l'intéressement et la reprise d'emploi des bénéficiaires de minima sociaux, en coopération avec la DGTPE et la Dares, qui sera publiée dans l'« ouvrage RMI ». Une « version longue » de ce papier pourrait être publiée en document de travail.

*Échéance : 1<sup>er</sup> trimestre 2008.*

### **Suivi conjoncturel des effectifs de bénéficiaires du RMI**

Le bureau Comptes et prévision d'ensemble poursuivra la collaboration avec le bureau « Lutte contre l'exclusion » et la Cnaf qui permet de publier chaque trimestre un point sur l'évolution conjoncturelle du RMI (Études & Résultats).

## **C - DÉPENSES DE SANTÉ**

### **Études macro-économiques dans le domaine de la santé**

#### 1) Analyse descriptive du secteur de la santé

Entamée en 2007, cette étude détaillera notamment les aspects suivants : la place de la santé dans l'économie française, l'évolution des dépenses de santé depuis 40 ans, la demande de soins, l'offre de soins. Cette analyse s'appuiera largement sur les publications de la Drees, mais aussi les publications extérieures (Insee etc.).

*Échéance : 2<sup>ème</sup> trimestre 2008.*

#### 2) Étude sur la place de la santé dans l'économie française

Pour compléter l'étude précédente, on produira une étude en collaboration avec le département des comptes nationaux à l'Insee sur la place du secteur de la santé dans l'économie française, en abordant notamment la question des interactions avec les autres secteurs de l'économie. Cette étude sera présentée lors de l'atelier de comptabilité nationale de *juin 2008*.

## **Hétérogénéité des départements en termes de soins de ville remboursés par l'Assurance maladie**

A partir des travaux réalisés pour le PLFSS, cette étude analysera les disparités départementales de dépenses de santé, pour différents postes de dépenses.

*Échéance : 1<sup>er</sup> trimestre 2008.*

## **Modélisation des dépenses de soins de ville remboursées par l'assurance maladie**

Les travaux de modélisation des dépenses d'assurance maladie seront poursuivis en 2008. On cherchera une présentation plus lisible des contributions des différents facteurs d'évolution. Ces travaux seront utilisés pour éclairer le Comité d'alerte sur les dépenses d'assurance maladie, en donnant une grille d'analyse systématique des dépenses en 2006 (partage volume prix, contribution des facteurs macro économiques) et en identifiant qualitativement l'impact possible de ces facteurs pour l'année 2008 ; une attention particulière sera portée en 2008 à la fourniture de cette analyse au Comité d'alerte dans des délais permettant sa bonne prise en compte dans les travaux de ce comité. Ces travaux donneront lieu à la publication d'un E&R.

Afin de suivre les évolutions conjoncturelles des dépenses, il conviendra d'assister aux réunions mensuelles de conjoncture organisées par la Cnamts.

*Échéance : note au comité d'alerte pour avril 2008 ; publication au cours de l'été 2008.*

## **Analyse conjoncturelle des dépenses de médicaments remboursés par l'assurance maladie**

Comme cela a été fait début 2007 sur les indemnités journalières, une étude complémentaire pourrait être réalisée en utilisant le modèle conjoncturel sur les dépenses d'assurance maladie en faisant un zoom sur le poste des médicaments. On pourrait étudier séparément les médicaments selon leur taux de remboursement : la croissance du poste médicaments s'explique en effet essentiellement par celle des médicaments à 100 %, qui progressent de façon quasi-linéaire depuis 2000.

## **Travaux pour la rédaction des annexes du PLFSS**

- Annexe 7 du PLFSS

En 2007, le bureau BCPE a participé à la rédaction de la partie 2 de l'annexe 7 concernant « Evolution, au regard des besoins de santé publique, des soins financés au titre de l'Ondam ».

Pour 2008, la DSS a d'ores et déjà sollicité la Drees pour la rédaction de cette annexe, sur les facteurs d'évolution de long terme des dépenses d'assurance maladie. Une réponse possible serait d'approfondir la modélisation économétrique présentée à la commission des comptes de la santé de septembre 2007 à partir de la réropolation des comptes de la santé.

- Enjeux et conditions d'une déconnexion entre dépenses totales de santé et dépenses prises en charge par l'Assurance maladie

Si l'on arrive à la conclusion que les dépenses de santé croîtront durablement plus vite que le PIB, on est amené à analyser le partage des dépenses de santé entre l'Assurance maladie obligatoire, les organismes complémentaires et les ménages. On pourra analyser les conditions

d'une moindre prise en charge des dépenses de santé par l'Assurance maladie permettant de contenir le reste à charge des ménages, comme le partage du panier de soins entre l'Assurance maladie et les organismes complémentaires, une réforme de la distribution des médicaments etc.

### **Autres études envisagées**

- Évaluation des effets de la réforme de l'Assurance maladie (en coopération avec le bureau BDSRAM)

On cherchera à mettre en évidence les effets de la réforme de l'Assurance maladie sur la consommation des patients, à partir de l'Epib et/ou de l'appariement Epas-SPS, qui permettront une comparaison entre les comportements de 2004 et ceux de 2006. On étudiera en particulier les liens entre cette consommation et le respect du parcours de soins instauré par la réforme.

*Échéance : à partir du second semestre 2008, selon la disponibilité des données.*

- Étude sur le marché des hypertenseurs (en coopération avec BDSRAM)

Le bureau participera à cette étude, en se chargeant d'une partie sur les comparaisons internationales.

Équipe : François Lê.

*Échéance : 3<sup>ème</sup> trimestre 2008.*

- Travail sur les AT à partir des données Cnamts

On réalisera en 2008 une étude de faisabilité pour savoir si les données Cnamts permettent de mettre en évidence un effet de la tarification sur l'effort de prévention des entreprises, appréhendé à travers la sinistralité. Une approche possible serait de comparer les entreprises selon leur taille, principal déterminant du mode de tarification, en contrôlant les autres caractéristiques observables de l'entreprise. L'étude de faisabilité doit notamment montrer si la complexité de la tarification (qui dépend non seulement de la taille de l'entreprise, mais aussi d'autres facteurs comme le secteur d'activité à un niveau fin) est un obstacle à la réalisation d'une telle analyse.

## **D - ÉTUDES MACROÉCONOMIQUES SUR LA PROTECTION SOCIALE**

### **Annexe du PLFSS «Programme Qualité et efficience »**

Le bureau participera à la rédaction de fiches d'indicateurs pour les PQE financement.

*Échéance : septembre 2008.*

### **Évaluation des exonérations de charges sur les heures supplémentaires**

Le bureau participera à un groupe de travail sur ces exonérations, dirigé par la Dares, pour fournir *fin 2008* une évaluation de ce dispositif.



## **Financement de la protection sociale : analyse par risque et par financeur**

Plusieurs demandes extérieures amènent à investir dans les mois qui viennent sur les données des comptes de la protection sociale concernant les recettes.

- Un indicateur PQE financement concerne la répartition des recettes par financeur (ménages, entreprises, État) ; la DSS a produit cet indicateur pour le champ régime général, et la Drees doit désormais le produire sur le champ Asso. Le travail est en cours à la Drees, et sera finalisé d'ici fin 2007 après quelques ajustements avec la DSS (notamment sur les impôts et taxes affectés et les cotisations employeur payées par les ménages).
- Le règlement Sespros (cf. *supra*) nécessite de répondre à une demande analogue : ventiler les recettes par financeur (ménages, entreprises, État, collectivités locales) pour l'ensemble du champ de la protection sociale. La méthodologie de l'indicateur PQE sera donc étendue sur ce champ plus large. Échéance prévue : 1<sup>er</sup> trimestre 2008.
- Une autre demande consiste à affecter les différents types de recettes aux risques de la protection sociale. Une première étape consistera à distinguer, pour les régimes multirisques, les différentes branches qui ont des financements distincts (par exemple maladie et retraite pour la MSA) ; cette étape se fera en utilisant les données par branche de la DSS. Une seconde étape sera de traiter les transferts entre régimes : transferts entre caisses qui se traduisent par le financement d'une branche par une autre (comme dans le cas de l'allocation vieillesse des parents au foyer), transferts aux ISBLSM qui peuvent financer une prestation précise, etc. Le traitement se fera au cas par cas selon les types de transfert. On pourra ensuite, pour chaque risque, disposer des types de ressources. Cela permettra notamment d'étudier les financeurs de chaque risque, mais pourra aussi donner lieu à une ventilation des recettes par assiette (comme cela a été fait en 2005 dans l'article « Les transformations du financement de la protection sociale et leurs incidences économiques »).  
*Échéance prévue : 2<sup>ème</sup> trimestre 2008.*
- Enfin, dans le cadre du questionnaire commun Eurostat-OCDE-OMS sur les comptes de la santé, il est demandé de ventiler les recettes de chaque type de régime (Sécurité sociale, organismes complémentaires etc.) par financeur. Après prise en compte des différences de champ, on pourra utiliser le travail réalisé sur les comptes de la protection sociale pour répondre à cette demande.  
*Échéance prévue : 3<sup>o</sup> trimestre 2008.*

## **Projection des finances sociales à moyen terme**

Selon la demande adressée à la Drees, on pourra réaliser, dans le cadre de la préparation du PLFSS, un exercice de projection quadri-annuelle des comptes des administrations de Sécurité sociale.

*Échéance : juillet 2008.*